

Rennes, le 11 juin 2013

Assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) du 28 juin 2013
Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

IEC Professionnel Média annonce que les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) qui se tiendra le **28 juin 2013 à 9 heures au 73 boulevard Haussmann, 75008 Paris**.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 24 mai 2013 (bulletin n° 62). L'avis de convocation, comportant certaines modifications de l'ordre du jour et des projets de résolution, sera publié le 12 juin 2013 dans le journal Ouest France et au BALO (bulletin n° 70).

Les documents prévus par l'article R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires conformément aux dispositions réglementaires applicables résumées ci-dessous :

- tout actionnaire titulaire d'actions au nominatif peut, jusqu'au cinquième jour (inclus) avant l'assemblée, demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription en compte délivrée par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut également en prendre connaissance au siège social de la Société pendant le délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée.

Les informations et documents visés à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce sont consultables sur le site Internet de la Société (www.iecgroup.eu, rubrique communication financière, assemblée générale du 28 juin 2013) depuis le vingt-et-unième jour précédant l'assemblée, soit depuis le 7 juin 2013.